



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 7 octobre 2024

Le Département de Meurthe-et-Moselle solidaire du peuple libanais

Sur proposition de la Présidente, Chaynesse Khirouni, et du Vice-Président délégué aux relations internationales, Vincent Hamen, l'assemblée départementale réunie en commission permanente a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 10 000 € à la Croix-Rouge française pour venir en aide d'urgence à la population libanaise.

Depuis plusieurs mois, la situation sécuritaire à la frontière entre Israël et le Liban ne cesse de se détériorer. Aux tirs de roquettes sur le territoire israélien menés par le Hezbollah libanais, et qui ont forcé près de 60 000 civils à fuir, répondent désormais des frappes militaires d'Israël sur le sud-Liban et dans la capitale Beyrouth, occasionnant plus d'un millier de morts et des milliers de blessés parmi les civils, mais également la fuite forcée de près d'un million d'habitants.

Alors que le Liban accueille un très grand nombre de réfugiés, dont près 1,5 million de Syriens, et affronte de très grandes difficultés économiques, le risque d'une crise humanitaire de grande ampleur est majeur.

Engagé en faveur de la solidarité internationale, le Département de Meurthe-et-Moselle a souhaité s'inscrire dans l'appel à financement lancé le 1^{er} octobre par l'Organisation des Nations Unies et plusieurs grandes ONG internationales pour couvrir les besoins urgents des populations, en soutenant la Croix-Rouge Française qui, en lien avec la Croix-Rouge Libanaise, assure la prise en charge et la mise en œuvre de soins médicaux d'urgence et des transfusions sanguines.

Cet appel s'appuie sur les Conventions de Genève qui prévoient notamment un soutien à toute personne touchée par un conflit armé et le respect du droit humanitaire international de protection des civils.